

Le Mot du Maire

Mon beau tilleul Roi de Cabanac.

Le Tilleul de Cabanac est bien connu de tous les Donnevellois. Son ombrage apaisant, et son port majestueux participent à la beauté de ce lieu désormais tant apprécié de tous nos concitoyens.

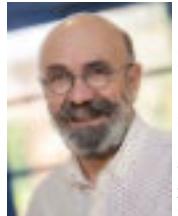
Hélas les ravages du temps ont entrepris de le détruire méthodiquement, branche après branche.

L'an dernier une de ses branches maitresse avait dû être retirée après qu'on ait constaté sa mort durant l'été. Cette année c'était le retrait de sa voisine, tout aussi imposante, qui était programmé pour l'hiver, car sa mort avait aussi été constatée. Et voilà que le mois dernier la plus grosse branche, qu'on croyait toujours en bon état, a craqué et est venue s'abattre à moins de deux mètres du Barnum habituellement utilisé pour abriter les buvettes.

Amputé de trois branches maitresses, complètement déséquilibré au niveau de la répartition du poids, laissant l'eau s'infiltrer profondément par les blessures infligées par le temps, nous avons sollicité les services du SICOVAL en charge des espaces naturels afin de savoir dans quelle mesure un élagage à 4 ou 6 mètres permettrait de maintenir le tilleul en place tout en éliminant le risque de chute de branches, notamment sur l'espace des jeux pour enfants.

Après une visite sur place du responsable de la cellule, très peu d'espoir nous a été laissé sur le fait qu'on puisse encore sauver notre bel arbre.

Au cas où... nous allons aussi prendre l'avis de l'association, Arbres et Paysage de l'Autan, qui est spécialisée dans le suivi, l'entretien et la plantation des arbres, y compris le suivi des arbres remarquables, avec le mince espoir de pouvoir maintenir en vie et en place notre Roi Tilleul.



Credit photo : Pierre Louis Dauvergne

Si la solution de l'abattage devait, en désespoir de cause, tout de même être retenue, un nouvel arbre serait planté à Cabanac.

Devant l'augmentation de la fréquence des coups de vents avec des intensités rarement atteintes précédemment, un arrêté interdisant la fréquentation des parcs et jardins de la commune en cas de vent violent a été pris, car il en va de la sécurité des personnes.



Réfection de la route de Montbrun :

Merci à tous les Donnevellois qui ont pris « leur mal en patience » et on fait le détour par Montbrun pendant les travaux. Cette déviation était longue et chronophage certes mais bien plus long sera le bénéfice d'une route refaite, plus large et permettant de circuler dans des meilleures conditions de sécurité.

Mais attention ; de meilleures conditions de circulation ne doivent pas inciter à augmenter la vitesse sur ce tronçon !

Merci aussi aux parents qui ont dû faire l'effort de déposer leurs enfants sur le parking de l'école, lieu de remplacement des arrêts de bus habituels, du ramassage scolaire, temporairement inaccessibles.

Bernard Crouzil,
Maire de Donneville

Sommaire

Vie de la Commune	2
Vie Culturelle	6
Vie Associative	8
Jeux	12

Horaires de la Mairie

Lundi	13 h 30 - 17 h 00
Mardi	Fermé
Mercredi	09 h 00 - 11 h 30
Jeudi	09 h 00 - 12 h 30
Vendredi	13 h 30 - 16 h 30

Horaires de la Médiathèque

Lundi	16 h 30 - 18 h 30
Mercredi	14 h 30 - 18 h 30
Vendredi	16 h 00 - 18 h 30
Samedi	10 h 30 - 12 h 30

Dératisation

Après les traitements ponctuels déjà réalisés et devant la persistance des animaux, nous avons choisi de faire procéder à une dératisation complète de la commune par l'entreprise HL NUISIBLE +.

Ainsi les réseaux d'égouts et des eaux pluviales ont été traités sur l'ensemble de la commune. Des systèmes avec ancrage ont été installés dans les avaloirs, et les avaloirs sont repérés par une marque à la peinture. Le traitement consiste à installer par système d'arrimage avec point d'ancrage dans les avaloirs des blocs anticoagulants spécial égout pour rongeurs. Ces systèmes restent en place 35 jours puis sont retirés selon la réglementation imposée par la loi EGALIM.

Columbarium



Le columbarium existant étant quasiment complet, la question se posait sur le choix de poursuivre la mise à disposition de nouveaux emplacements permettant de recueillir des urnes funéraires ou de se contenter de proposer des emplacements en pleine terre pour l'édition de monuments funéraires.

Le conseil municipal a analysé qu'il était nécessaire de continuer d'offrir les deux possibilités aux familles, c'est ainsi qu'a été décidé de construire un nouveau columbarium, ce qui a été fait cet été.



Le nouveau columbarium est en attente des plaques de fermeture, celles-ci ont été commandées et devraient être livrées d'ici quelques mois.



Route de Montbrun

L'état de la route de Montbrun nous a semblé trop dégradé pour pouvoir la laisser ainsi.

Sa réfection était devenue indispensable. Après une première tranche réalisée entre le château d'eau et l'entrée du lotissement de Beauregard, la suite des travaux de réfection s'est effectuée mi-novembre et ce durant deux semaines environ.

Le mode de réfection du chemin de Montbrun mis en œuvre par l'entreprise ne permettait pas de travailler par demi voie. Il nécessitait donc de travailler sur toute la largeur de la route c'est pourquoi elle ne pouvait pas être empruntée pendant la durée des travaux effectifs. Dans ces conditions, et bien conscients des dérangements qu'allait causer la fermeture de la route à la circulation, nous avons exigé que les travaux soient réalisés en deux tronçons successifs : ainsi lorsque le premier tronçon a été achevé il a pu être réouvert à la circulation pendant que les travaux se poursuivaient sur le deuxième tronçon. C'est la solution que nous avons retenue, ainsi le détours par Montbrun, qui était de plusieurs kilomètres, a été obligatoire une seule semaine... à comparer à l'utilisation plus aisée et moins dangereuse de cette route pendant au moins une décennie !

D'autre part il s'agit d'un effort budgétaire important, mais jugé nécessaire par le Conseil Municipal, pour la commune et ce malgré le choix de ne presque pas augmenter les impôts locaux (1 seule fois en 2025 de 1 %).

Ouverture du City-Stade

Le conseil municipal est très heureux de vous annoncer l'ouverture du city-stade de Donneville.

Après avoir mise en œuvre une démarche participative avec des citoyens Donnevoillois engagés dans la vie de leur village, confirmant le besoin d'un ensemble d'équipements de jeux et de loisirs inter-générationnels, et après avoir réalisé des demandes de subvention, la seconde étape de ce projet se concrétise avec l'installation du city-stade près du terrain de football.

La conformité des installations a été validée. Le city-stade peut être utilisé par nos sportifs en toute sécurité. Nous avons d'ailleurs pu constater avec grand plaisir que des enfants et des familles se donnent régulièrement rendez-vous pour profiter de cette nouvelle installation.

D'autres aménagements sont prévus et la commission extra-municipale a été remobilisée pour préparer l'aménagement et le planning de mise en oeuvre de la suite... à suivre !

Le Recensement de la commune



Cette année, Donneville à la demande de l'Etat (INSEE), réalise le recensement de sa population. Cet outil statistique est une aide, entre autre, à la définition des orientations des politiques d'aménagement pour la commune.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 Janvier 2026.

Comment cela se passe-t-il ?

Un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres, par les agents recenseurs, pour vous informer de l'opération.

Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice permettant de vous recenser en ligne. Elle sera déposée dans votre boîte aux lettres, ou vous sera remise en main propre, suivez simplement les instructions qui y sont indiquées.

Se recenser en ligne c'est simple et rapide pour vous, c'est moins de formulaires imprimés, et plus responsable pour l'environnement !

L'avis de passage, déposé dans votre boîte, vous permettra de joindre directement l'agent recenseur si besoin et notamment si vous préférez répondre par questionnaire papier.

Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel et seront munis d'une carte avec photo : seuls les agents recrutés par la mairie sont autorisés à se présenter à votre domicile, n'hésitez pas à leur demander de justifier leur identité.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 Janvier 2026, contactez la mairie au 05 61 81 96 60.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune car ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de la commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières auxquelles elle peut prétendre.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 05 61 81 96 60.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Les agents recenseurs



Aurélie Roynette



Pierre Collas

Installation d'une camera à son domicile



Règles à respecter pour l'installation d'une caméra à son domicile (source CNIL)

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles seulement s'ils sont limités à la sphère strictement privée. Dans tous les cas, ils doivent respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants.

Quelles précautions prendre lors de l'installation ?

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées : respectez le droit à l'image des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !

Si le dispositif est utilisé en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent au domicile (aide-soignant, nounou, etc.), il faut informer les personnes sur l'existence des caméras et le but poursuivi (par exemple, par un affichage à l'entrée de la zone filmée, par une information dans le contrat passé avec l'employé de maison, etc.).

Éclairage Public

Depuis le début du mois de décembre les têtes des luminaires de la voirie sont remplacées par des appareils d'éclairage LED . Ce programme, LED ++, initié par le SDEHG auquel la commune a adhéré depuis cette année, va garantir une baisse d'environ 70 % de la consommation d'électricité. La commune elle ne verra baisser sa facture que de 10 %, le reste servant à financer pendant 12 ans les travaux de remplacement. C'est le SDEHG qui assurera la garantie des luminaires posés pendant ces 12 ans.

En résumé pas d'avance de fond pour le remplacement des têtes d'éclairage et une petite économie pendant 12 ans, puis une grosse économie pour toutes les années suivantes, tout cela grâce au pro-

gramme LED ++ mis en place par le SDEHG.
À ce propos nous demandons aux propriétaires d'arbres à proximité des luminaires de procéder à leur élagage afin de ne pas obturer l'éclairage de la voie publique et de permettre un accès aux ouvriers.



Toiture de la mairie

Un besoin urgent et inattendu : refaire entièrement la toiture de la Mairie.

Après plusieurs fuites, lors de grosses pluies, autour des Velux de la salle de musique et du couloir de la mairie nous avons pensé à leur remplacement sauf que lorsque nous avons fait appel à des professionnels pour obtenir des devis leur constat a été unanime :

Sur le côté nord les courants étaient tous poreux et s'effritaient.

Sur le côté sud l'état des tuiles n'était pas mauvais mais beaucoup avaient bougés laissant apparaître des interstices entre elles.

En conclusion il fallait tout refaire !

La rénovation intérieure de la mairie, il y a une quinzaine d'années, n'avait pas inclue la réfection de la toiture.

Donc : l'ensemble de la toiture a été déposé, les tuiles en bon état ont été brossées, des plaques sous tuiles ont été mise en place sur la totalité du toit. Au moment de la repose, les tuiles ont été crochetées et 1500 tuiles neuves ont été nécessaires. Le faitage et les rives ont été maçonneries à l'identique et un traitement anti mousse longue durée a été appliqué, il sera renouvelé dans une dizaine de mois pour plus d'efficacité.

C'est au total une facture de 23 306 € qu'il a fallu régler pour être maintenant à l'abri des gouttières pour... longtemps.

La conservation en chapeau des anciennes tuiles brossées a permis de garder l'aspect initial de la toiture et de ne pas modifier le visuel de notre cœur de village.

Géothermie pour l'école

Cet été de gros travaux de transformation du système de chauffage de l'école ont été entrepris par la mairie toujours dans le souci d'améliorer les conditions d'accueil de nos enfants et de leurs enseignants.

L'installation de la géothermie va permettre des économies d'énergie importantes sur la consommation électrique de l'école tout en améliorant considérablement le confort des hivers avec une chaleur constante et des étés avec un rafraîchissement de l'air dans tout l'établissement.

Le coût total de l'opération s'élève à 330 000€. Au lancement de l'opération, 80 % de subventions étaient promises (Conseil Départemental, Région, FEDER, ADEME) mais au gré des coupes budgétaires de l'État, nous serons probablement entre 50 % et 65 % à récupérer sur un à deux ans.

Par contre, et c'est normal, l'entreprise Bio Energie Diffusion qui a réalisé les travaux a du être payée et nous avons donc du contracter un emprunt de 300 000€.

Pour mieux comprendre ce qu'est la géothermie:

La géothermie est une technologie qui utilise la chaleur du sol ou des eaux souterraines pour alimenter des installations de chauffage. C'est une source d'énergie propre, car elle produit peu ou pas de gaz à effet de serre. Elle est également abondante et constante, car la chaleur de la Terre ne s'épuise pas. De plus en plus utilisée dans le monde, la géothermie constitue une alternative écologique et durable aux énergies fossiles.

Journée Citoyenne

Le conseil municipal souhaiterait réaliser une journée citoyenne au printemps et/ou automne 2026 à Donneville. L'objectif de cette journée est de se rencontrer pour réaliser ensemble, citoyens, élus et employés municipaux des travaux de différentes natures permettant d'améliorer ensemble notre cadre de vie commun : notre beau village de Donneville.



Session 2018 des Journées Citoyennes à Cabanac : les bénévoles s'affairent à différents travaux de bricolage.

Nous vous proposons un formulaire pour soumettre vos idées de travaux. Ces propositions seront instruites par le conseil municipal afin de déterminer leur faisabilité, les moyens nécessaires, l'organisation et les éventuelles activités préparatoires. Lorsqu'une proposition sera réalisable, elle sera inscrite parmi les chantiers à mener lors de la journée citoyenne. Nous vous tiendrons informés par le biais du bulletin municipal et via nos outils numériques (Panneau Pocket, Facebook, site Web).

Par avance, un grand merci pour vos propositions.
 Lien: <https://tinyurl.com/JC-2026>



Scannez ce code pour accéder au formulaire en ligne

Les Randovalles 2025

Les Randovalles 2025 ont été un grand moment de sport nature et de convivialité à Donneville. Cet événement organisé par le Sicoval devenu incontournable dans le Sud-Est toulousain a mis à l'honneur notre village, le canal du Midi, le Lauragais et les pratiques de plein air.

Les 18 et 19 octobre 2025, l'Espace Cabanac et son grand terrain près du stade de Donneville ont été le cœur battant des Randovalles, événement dédié à la randonnée, au VTT et aux sports de nature. Tout au long du week-end, les habitants du territoire ont pu découvrir les paysages du Lauragais, entre coteaux, chemins de crête et berges du canal du Midi. L'objectif était de proposer un événement à la fois sportif, familial et festif, accessible au plus grand nombre. Le conseil municipal et des bénévoles de Donneville se sont mobilisés pour tenir la buvette à cette occasion.



Le samedi a été marqué par le Canalathlon, une formule originale mêlant course à pied, VTT, canoë et course d'orientation par équipes de deux ou quatre personnes. Deux formats seront proposés, un Maxi-Raid de 50 km avec 650 m de dénivelé positif et un Mini-Raid de 21 km, permettant à chacun de choisir le niveau adapté à sa pratique. Un concours de déguisements, des repas conviviaux et un village d'animations, porté par la médiathèque, le CLAD et des artisans locaux ont complété cette journée résolument festive, sans oublier un concert du groupe Résonance pour accompagner les sportifs au moment du repas.

Le dimanche a été consacré aux randonnées pédestres et VTT, avec des circuits de différentes distances afin de s'adapter à tous les publics. Côté marche, les participants pourront choisir entre une grande boucle de 20 km, une boucle intermédiaire de 15 km, une petite boucle de 10,5 km ainsi qu'un parcours famille de 4,2 km, accessible aux personnes à mobilité réduite. Des parcours VTT, du familial à l'extrême, compléteront l'offre pour les amateurs de deux roues.

Avec plus de 1900 participants aux courses et randonnées et une météo favorable, cette édition a été une grande réussite. Merci à tous les bénévoles de Donneville qui se sont mobilisés pour cet événement et au Sicoval pour une organisation au top !



La Médiathèque



Nuit de la Lecture - vendredi 23 janvier 19h30

Cette année nous allons nous promener en lecture à travers "Villes et Campagnes" !

Les lectrices de la Médiathèque, des musiciens et des musiciennes du village (dont certains et certaines de l'école de musique de Donneville) mijotent un programme sur mesure.

Elles et ils vous emmèneront en voyage dans les villes et les campagnes du présent, du passé et même du futur et exploreront avec vous les façons de les habiter. Cette année encore, laissez-vous raconter des histoires à la tombée de la nuit, le **23 janvier 2026 à 19 h 30**.

Bloquez la date dans vos agendas !

Des tournois de jeux vidéos à la médiathèque



Le jeudi 30 octobre, la salle Cabanac a accueilli une vingtaine de concurrents et concurrentes pour un tournoi autour du jeu Mario Kart. Un tournoi pour les 7-11 ans, remporté par Enzo Massat, a d'abord vu s'affronter filles et garçons. Puis le tournoi tout public, de 7 à 77 ans, a été remporté par Camille Roux.

Tout le monde a passé un très bon moment, des mangas ont été offerts à tous les participants du tournoi junior et aux 4 premiers gagnants du tournoi tout public.

Camille est ensuite allé défendre les couleurs de Donneville lors de la finale des Médiathèques de l'Hers, qu'il a remportée brillamment.

Le prochain tournoi Mario Kart aura lieu aux vacances de Toussaint 2026, on vous espère nombreux et nombreuses à nouveau !



Camille Roux, champion Mario Kart des Médiathèques de l'Hers

En attendant, un prochain tournoi aura lieu pendant les vacances de février sur le jeu vidéo **Just Dance**, où il faut reproduire le plus fidèlement possible des chorégraphies. Ce tournoi est inter-générationnel et se déroulera en deux moments : le tournoi local le mardi 24 février et la finale du Sicoval (dans la salle Cabanac) le samedi 28 février.

Nous souhaitons proposer le samedi 28 février, une vraie journée festive autour de la danse et du jeu vidéo, avec des démonstrations et des sessions de jeu ouvertes à tous et toutes en plus des duels des finalistes. L'après-midi sera animée par **Weesie**, qui est une "streameuse" bordelaise spécialiste du jeu **Just Dance** (une streameuse c'est une personne qui diffuse en ligne une session de jeu vidéo où on peut la regarder jouer et interagir).

Venez vous amusez avec nous le 24 et le 28 février, l'entrée est libre !

♥ Coup de Coeur de l'équipe ♥

De nos blessures un royaume - Gaëlle Josse



Ce roman raconte le voyage d'une femme qui fait un périple pour aller déposer le livre de chevet de son mari décédé en Croatie au Musée des Relations Rompues (cet endroit existe vraiment). La construction est très intéressante avec des chapitres où s'intercalent le récit de ce voyage et les pensées de la narratrice et des extraits du livre qu'elle transporte. On retrouve l'écriture précise et d'une grande finesse de

Gaëlle Josse. Elle signe ici un texte lumineux sur la question du deuil, de l'oubli et de la mémoire.

[Lu et aimé par Geneviève, Michèle et Laurence]

L'équipe de la Médiathèque

Notre territoire a du talent



Nous profitons de ce bulletin, pour mettre en lumière des talents de Donneville ou des associations inspirantes de notre territoire. Pour ce bulletin, c'est l'association "Lien pour l'autre" qui est présentée.

Lienpourlautre est une jeune association reconnue d'intérêt général basée à Pompertuzat. Elle a pour mission d'organiser des colocations judicieuses faisant participer des personnes reconnaissant des intérêts communs à vivre ensemble. En effet, à une époque où ces projets de "co-living" commencent à se multiplier; où l'habitat inclusif se concrétise sous différentes formes, la vocation de Lienpourlautre est de faciliter ce vivre ensemble pour toute personne ressentant une appétence pour la vie communautaire ou souhaitant combler une hypothétique précarité (isolement, ressources, handicap,...)

Considérant qu'il est essentiel de tirer partie des potentiels de chacun plutôt que de stigmatiser ses fragilités, nous avons donc imaginé des mécanismes qui permettent d'associer les intérêts et d'unir les causes de personnes complémentaires au sein d'une cellule de vie commune. Une charte de vie associée élaborée par le groupe constitué, assure que les qualités des uns puissent combler naturellement les carences des autres pour l'harmonie et la pérennité de leur nouveau lieu de vie.

Le but étant que l'autonomie sociale et financière de chaque cellule devienne le gage de son intégration dans la société en valorisant chacun pour ses qualités propres. L'utilité retrouvée semblant constituer l'assurance d'une réinsertion accessible à tous.

N'hésitez pas à aller à leur rencontre, Lienpourlautre est avant tout un lieu de créativité et de réflexion sensible à l'apport d'énergies extérieures, fortement aménageable et amendable de manière à répondre au mieux aux enjeux de demain.

Pour plus d'informations:

www.lienpourlautre.com

www.facebook.com/lienpourlautre

www.linkedin.com/company/lienpourlautre/

Christophe Lefevre

Balades Canines à Donneville



Si vous souhaitez que votre chien joue parfois avec d'autres congénères, dans un espace ouvert (ex. le stade) ou en balade sur les chemins de Donneville, n'hésitez pas à rejoindre le groupe WhatsApp des "Balades Canines à Donneville" !

Cela permet une bonne sociabilisation, des balades plus stimulantes et ludiques pour les chiens (et pour les propriétaires aussi !), avec une dépense physique et mentale optimale, pour des chiens bien dans leurs pattes et plus calmes à la maison !

Lorsque vous désirez faire une sortie de ce type, il vous suffit de le signaler sur le groupe, et ceux qui le peuvent / veulent répondent présents et se joignent à vous.

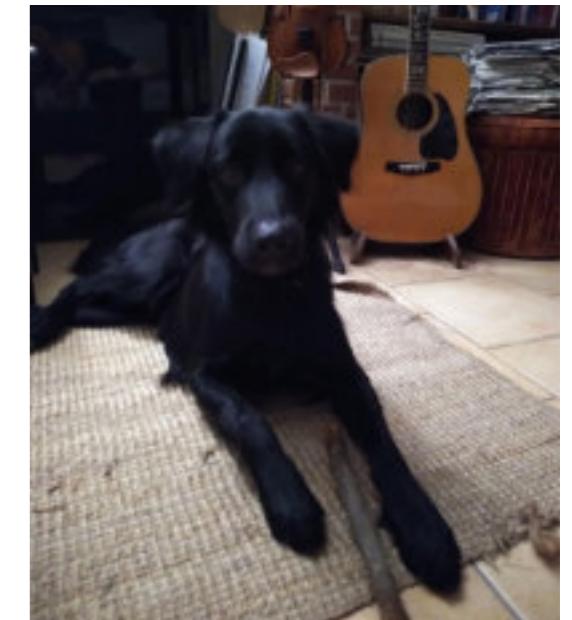
Et les fois où quelqu'un d'autre propose une balade, si vous souhaitez participer, il suffit de répondre présent.

Peu importe le type de chien / chienne, son âge, le jour et l'heure, tant que vos chiens aiment jouer et sont sociables !

Si cela vous intéresse, contactez Elodie au 06.64.10.96.90 ou Michael au 06.73.02.87.31 pour être ajouté au groupe WhatsApp.

A bientôt !

ELODIE



Le festival Le Survolté

Le festival Le Survolté à Donneville s'est déroulé le 4 octobre 2025 pour sa seconde édition avec un programme riche autour de la culture rock, mobilisant plusieurs associations locales. Le festival s'est tenu en plein air à l'espace Cabanac, proposant une journée complète d'animations dès 10 h 00 du matin jusqu'à 23 h 30. Nous étions une soixantaine de bénévoles pour gérer l'ensemble des activités. Au programme, une brocante musicale, des démonstrations d'instruments, des ateliers gratuits proposés par l'association des Batteurs et Batteuses de France, et une exposition de photographies de concerts rock, 3 concerts l'après-midi et 3 concerts le soir avec une restauration proposée durant toute la journée (paella, couscous végétarien, burger-frites et crêpes et gaufres).

La scène Rock Occitanie (13 h-17 h) a permis à trois groupes régionaux sélectionnés parmi 60 candidatures de se produire, renforçant l'ancrage local et la découverte de nouveaux talents. Nous avons eu trois groupes rock avec un niveau incroyable et des styles variés, un rock électro incisif avec Goodbye Osterman, un rock énergique, métal mélodique avec Kartage et un show captivant avec du visual-K (métal japonais) proposé par The RedMoths.

En soirée (19 h-23 h), la programmation phare comprenait Doe's Theory un groupe sélectionné au Live Challenge de Montbrun Lauragais, ainsi que deux groupes professionnels appréciés dans le milieu rock, l'envoutante Heeka et le groove de Little Odetta qui nous ont fait un live magistral.

Le festival s'est voulu accessible à tous les âges, avec des tarifs adaptés et une entrée gratuite pour les moins de 10 ans (5 € pour les moins de 18 ans, 10 € en pré-vente, 15 € sur place pour les adultes). Les organisateurs regroupent les comités des fêtes de



Péchabou et de Montgiscard, la MJC d'Ayguesvives et le Clad de Donneville, témoignant d'une mobilisation collective forte avec plus de 60 bénévoles enthousiastes.

Malgré le mauvais temps du début de soirée, nous avons pu avoir 200 participants en soirée, un public averti et motivé. Le site Cabanac, avec son cadre bucolique, a offert un environnement convivial favorisant les rencontres intergénérationnelles et la fête autour du rock. L'ensemble des activités et concerts a contribué à créer une ambiance festive et chaleureuse.

Malgré une météo peu engageante, cette seconde édition du festival est une réussite grâce à l'organisation, l'implication associative de quatre villages, une équipe de bénévoles survoltés toujours souriante et motivée, une restauration de qualité à des prix raisonnables, des animations variées durant la journée (brocante musique, animations de coordination des membres) et une programmation musicale riche avec six groupes permettant des belles découvertes de la scène rock régionale et nationale. Nous avons atteint notre objectif principal, proposer un événement culturel convivial, accessible à tous permettant de découvrir des artistes de la scène et de la culture Rock.

Live report du festival <https://vecteur-magazine.com/little-odetta-heeka-does-theory-le-survolte-festival-rock-2025-donneville-31/>

Site web du festival- Le Survolté <https://lesurvolte-festival.org>

Instagram - Le Survolté <https://www.instagram.com/lesurvoltefestival/>

Facebook - Le Survolté <https://www.facebook.com/lesurvoltefestival>
Le collectif Le Survolté



Quand des parents se mobilisent pour les projets des écoliers

Des rires, des odeurs de crêpes et des bras chargés de cartons : c'est l'effervescence. Tout au long de l'année, les bénévoles de l'association Graines de Gafet's s'activent pour préparer les box gourmandes et les divers événements tels que le loto, la kermesse et le marché de Noël. Autant d'occasions de rassembler petits et grands, tout en récoltant des fonds essentiels aux activités scolaires, matériels pédagogiques et moments festifs pour les enfants.

« Je tiens d'abord à remercier tous les parents bénévoles qui, par leur dévouement et leur implication permettent de faire vivre l'association. Les diverses actions que nous menons permettent de financer les projets scolaires et chaque aide est la bienvenue. Nous accueillons avec plaisir à tout moment de l'année de nouveaux bénévoles au sein de notre association. » nous partage Madame Amandine Faure Présidente de l'association.

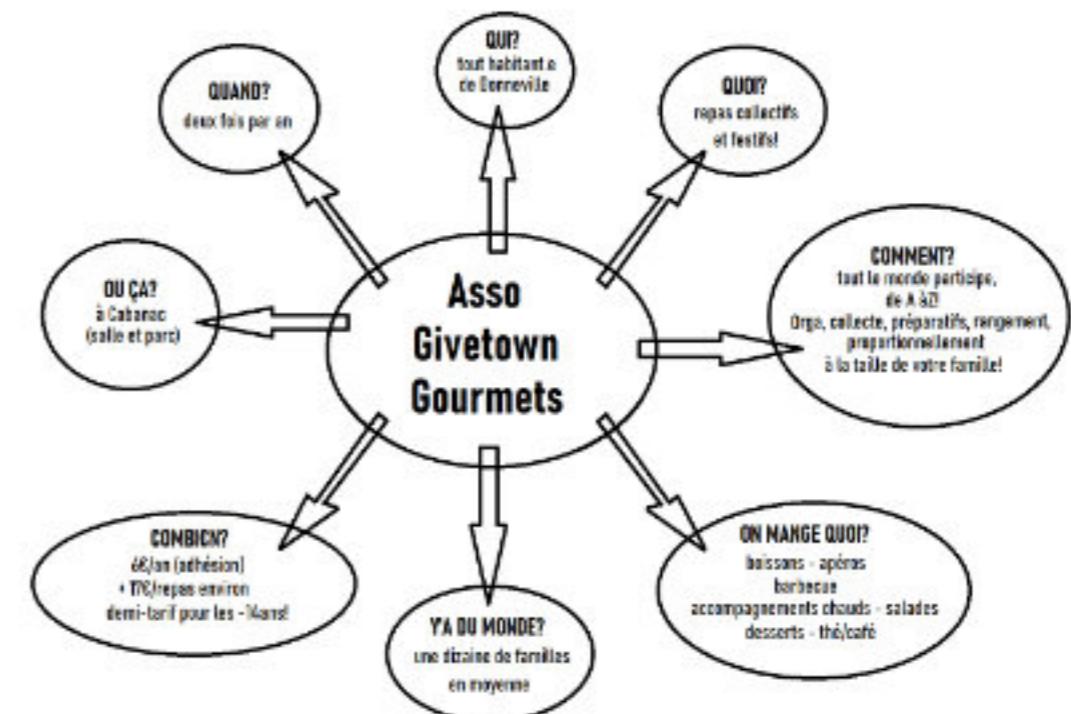
« L'Association des Graines de Gafet's est un maillon important dans la vie de notre école. Elle permet de créer du lien entre les différents partenaires. Ainsi, enseignants, élèves, animateurs et parents se retrouvent lors d'événements festifs, de loisirs. Au-delà, elle permet d'inscrire l'école dans la vie de la commune. Graines de Gafet's, grâce à ses dons financiers, participe activement à la concrétisation de nombreuses actions de notre projet pédagogique ainsi que des propositions du conseil des élèves. Les membres de l'Association sont toujours partants pour aider, ils donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie. » nous témoigne Madame Sylvie Palisse Directrice de l'Ecole primaire Fédérica Montseny.

L'association accueille avec plaisir toutes les bonnes volontés, même ponctuelles ! Chaque idée, chaque coup de main compte pour faire grandir les projets de nos enfants..

L'équipe Graines de Gafet's - ape.donneville@gmail.com

Givetown Gourmets!

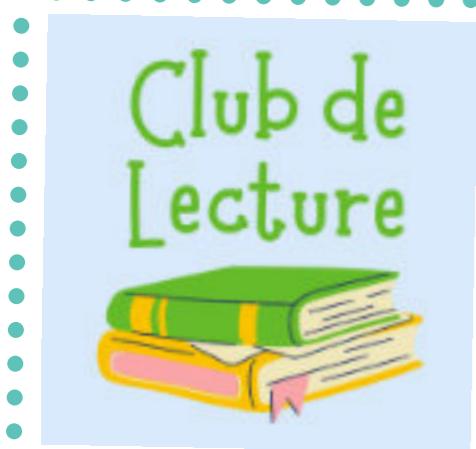
Une nouvelle association s'est créée sur Donneville! N'hésitez pas à rejoindre Givetown Gourmets!



OBJECTIF = FAIRE ET GARDER DU LIEN entre habitant.es de la commune!

Inscriptions ou + d'infos : givetowngourmets@gmail.com

L'Agenda



Du 3 déc. au 13 fév.

"À Table ! Accueillir en famille le coming-out"
(en partenariat avec l'association Contact).

JANVIER 2026

Samedi 10 janv. (10 h 30 - 12 h 00) :

Club Lecture
(adultes)

Samedi 10 janv. :

Audition de musique
salle musique et église

Samedi 17 janv. :

Soirée raclette et karaoké
Cabanac

Vendredi 23 janv. (19 h) :

Lectures à voix haute "Villes et campagnes"
(*Nuits de la Lecture*)

Samedi 24 janv. :

Concert du Nouvel An
(orchestre symphonique et chorales)
Église de Baziège.

Samedi 31 janv. (11 h 00) :

Le Conte de Christophe
(tout public dès 5 ans)

FÉVRIER 2026

Samedi 7 fév. (10 h 30 - 12 h 00) :

Club Lecture

Samedi 14 fév. (11 h 00) :

Le Conte de Christophe
(tout public dès 5 ans)

Mardi 24 fév. (14 h 30) :

Tournoi Just Dance
(dès 7 ans)

Samedi 28 fév. (14 h 00) :

Après-midi festif
Finale du Tournoi Just Dance

MARS 2026

Tout le mois :

Exposition Printemps des Poètes
(travaux des élèves) - Médiathèque

Samedi 7 mars :

Tribute acoustique Korn, Deftones et System of a Down
Cabanac

Samedi 14 mars (11 h 00) :

Le Conte de Christophe
(tout public dès 5 ans)

Samedi 21 mars (10 h 30 - 12 h 00) :

Club Lecture

Samedi 28 mars :

Soirée espagnole
Cabanac

AVRIL 2026

Vendredi 3 avril (10 h 00) :

Spectacle Petite Enfance "Bazart" (dès 2 ans)

Samedi 11 avril :

Concert de Chorales
Église de Montgiscard

Samedi 11 avril :

Loto de l'école Fédérica Montseny
Salle Cabanac

JUIN 2026

Samedi 13 juin :

Festival de théâtre
Cabanac

Samedi 20 juin :

Fête de la musique autour des commerces

Samedi 20 juin :

Kermesse de l'école

JUILLET 2026

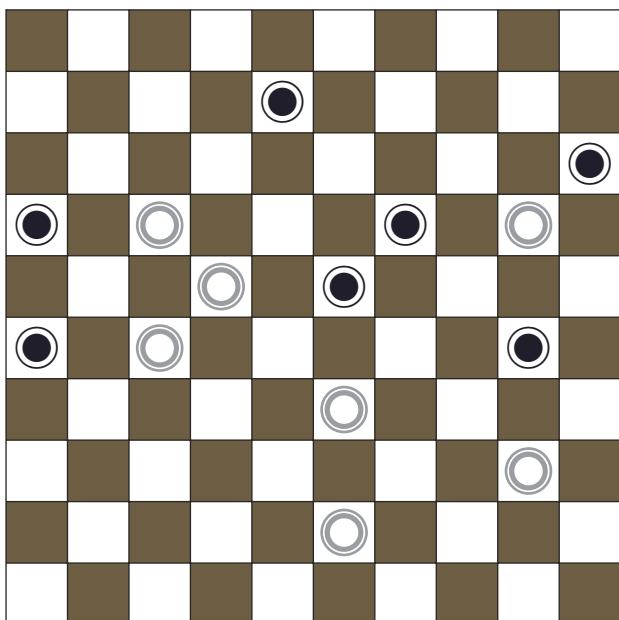
3, 4 et 5 juillet :

Fête locale
Espace Cabanac



Jeu de dames

Nous vous proposons des coups gradués de dames. Les blancs jouent et gagnent en six coups.



Résultat dans le prochain numéro

Par Dominique Bouteiller

Solution du numéro précédent :

	Blancs	Noirs
Tour 1	39 - 34	30 : 50
Tour 2	32 - 28	22 : 33
Tour 3	43 - 39	33 : 44
Tour 4	48 - 42	12 : 18
Tour 5	42 - 38	18 - 23
Tour 6	38 - 33	
	- Déplacement : Saut	

Numérotation des cases

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35
36	37	38	39	40
41	42	43	44	45
46	47	48	49	50

CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous rappelons que pour la première demande ou le renouvellement d'une carte d'identité, vous pouvez le faire dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Ce qui n'est pas le cas de la mairie de Donneville.

DÉJECTIONS CANINES

Lorsque vous promenez votre animal de compagnie sur les parties enherbées de la voie publique, s'il vous plaît ramassez leurs déjections en ayant une pensée pour les employés municipaux qui « rotabilent » ces espaces et pour les enfants qui y jouent.

Si vous souhaitez communiquer dans le prochain Donneville Infos, contactez-nous :

communication@donneville.fr

RECENSEMENT POUR LA JOURNÉE D'APPEL ET DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (JAPD)

Vous avez 16 ans, faites-vous recenser à la mairie.



Cette démarche est indispensable et doit s'effectuer pendant le mois suivant votre 16e anniversaire. Présentez-vous au secrétariat de mairie muni du livret de famille.

Pas de dépôt de dossier papier d'urbanisme le mercredi, le dépôt dématérialisé est fortement recommandé. Rendez-vous sur le site internet à la rubrique Urbanisme. Pour toute question relative aux autorisations d'urbanisme, veuillez envoyer votre demande à urbanisme@donneville.fr.

Pour signaler tout incident sur la voirie (éclairage défectueux, arbre sur la route, etc.), veuillez le signaler avec un mail à accueil@donneville.fr en précisant le lieu exact et en laissant vos coordonnées.

